

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 21 novembre 2023 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 25

**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023** 

N° DEL-2023-5-18

Nature de l'acte: Culture

#### **OBJET:**

Adhésion de la commune de Thoiry à la carte « Ferney Passion » pour le Conservatoire de Musique, de danse et d'art dramatique de Ferney-Voltaire pour l'année 2023/2024

# Présents : Mme BÉNIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUE, Adjoints;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme PIETRZYK, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. MILLET, M. BURLET, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

# Excusés:

M. CARRY, Adjoint, a donné pouvoir à Mme DUBURCQ.

Mme LESQUERRRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

Mme DOUAI, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme GIOVANNONE-EDWARDS.

M. THOMAS, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. MILLET.

M. JOURDA, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à Mme JONES.

Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme DUMOLLARD.

Pour ampliation Pour le Maire et par délégation

## Absents:

M. DE VARREUX, Conseiller Municipal. Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale. Mme VELASQUEZ, Conseillère Municipale. M. ORSET, Conseiller Municipal.

## Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

. . . . .

Accusé de réception en préfecture 001-210104196-20231127-DEL-2023-5-18-DE Date de télétransmission : 29/11/2023 Date de réception préfecture : 29/11/2023 VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la convention d'adhésion de la commune de Thoiry au dispositif de la carte « Ferney Passion » pour le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Ferney-Voltaire qui a été signée pour l'année scolaire 2022 / 2023 ;

CONSIDÉRANT que ladite convention arrive à échéance et qu'il y a lieu de reconduire le partenariat pour l'année scolaire 2023 / 2024 ;

Madame le Maire indique à l'assemblée que la politique culturelle vise au développement des pratiques culturelles, notamment en favorisant un enseignement musical de qualité sur le territoire de la commune. Pour encourager le dynamisme culturel dans la Ville de Thoiry, il est proposé le maintien d'une convention de partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire et son conservatoire afin de proposer aux élèves Thoirysiens l'apprentissage d'instruments non pratiqués à l'Ecole de Musique de Thoiry.

La Ville de Thoiry disposant sur son territoire d'une école de musique municipale et d'associations subventionnées proposant d'autres pratiques artistiques, le partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire concernera uniquement la participation financière des activités musicales enseignées aux élèves mineurs jouant d'un instrument dont l'apprentissage n'est pas prévu dans le cursus de l'école de musique municipale de Thoiry, à l'exception des cursus piano et guitare.

Madame le Maire précise que la carte « Ferney Passion » s'utilise sur présentation au secrétariat du Conservatoire et que celle-ci est valable une année, jusqu'au mois de juillet 2024.

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver ledit projet de convention pour l'année scolaire 2023/2024 et de l'autoriser à le signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention d'adhésion de la Commune de Thoiry à la carte « Ferney Passion » pour le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique de Ferney Voltaire pour l'année scolaire 2023 / 2024 et autorise Madame le Maire à le signer.

FAIT A THOIRY, LE 27 NOVEMBRE 2023

LE MAIRE, Muriel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 2911/2023

Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse

Et publication ou notification le 2911/2023

Accusé de réception en préfecture 01-210104196-20231127-DEL-2023-5-18-DE Dite de télétransmission : 29/11/2023 Dete de réception préfecture : 29/11/2023